

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 9 SEPTEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire ;
2. Acceptation de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 5 août et du 12 août 2024 ;
4. Période de questions réservée au public ;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement ;
6. CDSM ;
7. Loisirs ;
 1. Rapport Tournoi Ti père;
 2. Tableau affichage;
 3. Estrades;
 4. Blançaires;
8. Voirie;
 1. Devis pour le diesel;
 2. Rapport de mesures de boues;
9. Avis de motion et adoption du premier projet de règlement 462-2024 relatif au zonage;
10. Adoption de la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement;
11. Église;
12. TECQ :
 1. Appel d'offre;
 2. Surplus accumulé;
13. PAVL : nouveau programme;
14. Offre de service : Avocats ;
15. Prêt de salle :
 1. Loisirs : AGA garderie et Bingo;
16. Assurance collective ;
17. Équijustice;
18. Soumission pour les fans, réchaud et ventilateur;

19. Paiement des comptes :
 1. Comptes payés ;
 2. Comptes à payer ;
20. Bordereau de correspondance ;
21. Rapports :
 1. Maire ;
 2. Conseillers ;
 3. Directrice générale ;
 1. Poste préposé entretien ménager des bâtiments municipaux ;
 2. Photographe site Internet ;
 3. Poubelles ;
 4. Acti-sports ;
 5. Munys ;
22. Varia ;
23. Période de questions réservée au public ;
24. Évaluation de la rencontre;
25. Levée de la séance.

**Gabriela Fiema,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
04-09-2024**